

**COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2025 11h00**

Présents : Messieurs Jean-Marc DELBOS, Sébastien LAC, Mme Christine LEBRETON, Messieurs Xavier DAYRAL, Yves GOUTAL, Laurent LIEUTAUD, Christian LESCURE, Philippe MAIMPONTE et Mesdames Laetitia BESSE et Danièle DEGOUL SAZOS.

Absents excusés : M. Arnaud BELHOMME.

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 02/04/25 à l'unanimité.

- **Vote des taux d'imposition communaux** :

- M. le Maire rappelle que les impôts fonciers locaux, au nombre de 3 sont calculés en multipliant les bases imposées par l'État et les taux d'imposition proposés par la commune.
- Après avoir acté l'augmentation des bases comme suit :

- Taxe sur foncier bâti : + 2,7 %
- Taxe sur foncier non-bâti : +1,6 %
- Taxe d'habitation : +1,66 %

- Le Conseil Municipal décide pour la cinquième année consécutive de ne pas augmenter ses taux, qui donc, restent stables.

- **Vote des subventions** :

- Cette année, le Conseil Municipal a souhaité revaloriser l'octroi de la plupart des subventions aux associations ou aux écoles pour les voyages scolaires.
- Le montant total distribué s'élève à 6 230 €.
- Le détail est consultable en Mairie et sera publié dans le bulletin municipal.

- **Vote du budget lotissement** :

- Le budget du lotissement de Bellevue se résume à deux écritures, en dépense, le paiement de l'annuité d'emprunt, et en recette, la même somme versée par la commune.
- Le budget du lotissement est adopté à l'unanimité.

- **Vote du budget communal** :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

RECETTES

11	charges générales	128 647,18 €	2	excédent reporté	83 459,03 €
12	charges de personnel	103 600,00 €	13	atténuation de charges	10 000,00 €
14	atténuation de charges	5 800,00 €	70	produits services	18 900,00 €
23	virement à la sect invest	120 000,00 €	73	fiscalités locales	115 631,00 €
65	autres charges de gestion cou	43 342,85 €	731	impôts et taxes	5 500,00 €
66	charges financières	3 000,00 €	74	dotation participation	153 600,00 €
67	charges exceptionnelles	200,00 €	75	autresproduits	20 000,00 €
68	dotations amortissements		76	produits financiers	
			77	produits except	
			79	transferts de charges	
TOTAL DEP FONCT :		407 090,03 €	TOTAL REC FONCT :		407 090,03 €

INVESTISSEMENT

1 déficit reporté	103 193,84 €	1068 affectation résultat	103 193,84 €
16 emprunt remb en capital, cau	23 000,00 €	21 virement de la section de for	120 000,00 €
21 immobilisations	50 100,00 €	13 subventions	111 200,00 €
23 travaux en cours	158 756,16 €	165 emprunts caution	2 000,00 €
481 charges à répartir	86 843,84 €	28 amortissements immobilisation	
204		481 amortissements charges à répart	
165 caution	2 000,00 €	10222 FCTVA	85 000,00 €
TOTAL DEP INVEST :	423 893,84 €	TOTAL REC INVEST :	423 893,84 €

- Les 103 193,84 € de déficit d'investissement 2024, se retrouvent en déficit reporté, en dépenses d'investissement 2025.
- Les 186 652,87 € d'excédent de fonctionnement 2024 sont ventilés comme suit :
 - 83 459,03 € sont affectés en excédent reporté de fonctionnement 2025.
 - 103 193,84 sont affectés en recette d'investissement.
- Les principaux investissements 2025 seront :
 - Toitures de l'église et du presbytère pour lesquelles nous attendons toujours le couvreur.
 - Transformation du Salon de Coiffure en appartement.
 - Changement des huisseries à la maison de Bellevue.
 - Achat d'un terrain au « Puy de Vidal » pour réserve foncière.
 - Achat de la maison de Cheyssiol pour mise en sécurité.
 - Acompte pour enfouissement de voirie à Ostenac.

♦ Protection sociale des agents :

Monsieur le Maire présente une note du Centre de Gestion de la fonction publique.

Cette note propose aux communes de faire bénéficier à leurs agents, d'une participation financière à leur protection sociale complémentaire dans le cadre d'une convention de participation pour le risque santé :

Le CDG15 sera mandaté pour mener à bien cette avancée sociale.

La délibération est prise à l'unanimité.

♦ Transformation du salon de coiffure :

Monsieur le Maire rappelle que ce projet a déjà été acté, il propose au CM d'accepter et de valider le devis de M. Henry BLAISE pour un montant de 20 465 €.

Le nouvel appartement sera composé d'une cuisine, un salon-salle à manger avec « cantou », d'une chambre et d'une salle de bain avec WC.

Une subvention a été demandée au département au titre du Fond Cantal Solidaire à hauteur de 30 %. Le CM vote pour à l'unanimité et charge le maire de mettre en œuvre toutes les démarches nécessaires.

♦ Achat d'un terrain au Puy de Vidal :

Suite à des remarques de riverains sur la dangerosité des arbres situés sur le terrain cadastré ZR0028 au « Puy de Vidal », Monsieur le Maire a pris contact avec la propriétaire qui lui a confirmé son intention de vendre au prix de 6 000 € pour 1 000 m² de terrain.

- vu la possibilité de faire une réserve foncière,
- vu le devis d'élagage des arbres,
- vu le prix demandé.

Le CM à l'unanimité décide d'acquérir ce terrain.

La séance est levée à 21 h 30